

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

VIGNOBLE DE COTE D'OR

Stade Phénologique :

Le débourrement a eu lieu autour du 10-12 avril, marquant le stade de la pointe verte dans la côte. La mi-floraison est survenue le 6 juin. Les stades végétatifs se sont enchaînés rapidement après la floraison pour aboutir à un début de véraison à partir du 25 juillet. Quant aux vendanges, elles se sont étalées du 30 août au 25 septembre.

Gel :

Période du 5 au 7 avril : c'est dans la nuit du 5 au 6 avril que les températures sont les plus basses. Annoncées de l'ordre de -1°C sous abris par les différentes prévisions, elles atteignent -2.5 à -3°C localement, sous abris au niveau de la zone des grappes.

Cependant, la majorité des vignes se trouvant à un stade compris entre bourgeons dans le coton et pointe verte et avec la présence d'un vent bénéfique, les dégâts restent très limités il n'aura, comme en 2022, que très peu d'incidences.

Grêle :

Le 11 mai : de la grêle est notée sur les secteurs de Morey, Chambolle, Gilly pour la Côte de Nuits et Savigny et Beaune pour la Côte de Beaune. Les dégâts sont variables et le plus souvent très limités.

Le 19 juin : les dégâts concernent à nouveau les zones de Vosne, Flagey, Chambolle et Vougeot. Fort heureusement, ils sont une nouvelle fois très limités. De rares parcelles montrent jusqu'à 10% en intensité.

Le 11 juillet : cela restera pour 2023 comme l'épisode le plus intense. Celui-ci intervient une nouvelle fois après un passage de fortes chaleurs (jusqu'à 36°C sous abris) depuis début juillet.

L'axe le plus impacté correspond à une ligne La Rochepot, Gamay, Blagny, Meursault. Cette dernière commune est la plus concernée avec des dégâts qui avoisinent voire dépassent les 30% en intensité. A proximité, c'est la zone des bas de Pommard-Volnay qui montre également des impacts réguliers.

Plus au Nord, c'est d'abord dans les bas de Vosne et jusqu'à Morey puis côté Marsannay que l'on trouve des dégâts avec jusqu'à 20% de pertes dans les zones de sortie de combe. Également, le plateau de la Cras, Talant et Daix sont de loin les plus sérieusement touchés : certaines vignes montrent 90% en intensité.

Enfin, dans les Hautes-Côtes, quelques dégâts sont observés côté Arcenant-Meuilley. Ceux-ci sont plus marqués à Baubigny et Orches (max 30%).

Echaudage

2 périodes ont marqué l'été 2023 :

La première décade de juillet : des pics de températures jusqu'à 35-36°C sous abris ont été relevés, avec des hygrométries de 30 à 35%. Néanmoins les phénomènes d'échaudage sont restés rares.

La période du 18 au 24 août : jamais nous n'avions connu une période aussi chaude après un 15 août. Le pic de température sous abris a été atteint le 24 août : 38°C à 2m et 41°C au niveau de la zone des grappes.

Les conséquences de cet épisode ont été bien plus importantes qu'en juillet :

Echaudage, avec des dégâts prononcés côté soleil couchant MAIS aussi côté soleil levant, notamment pour les vignes plantées Nord-Sud.

Mildiou :

La douceur de l'automne-hiver ainsi que la forte pluviométrie du mois de mars (jusqu'à deux fois la normale) mettent le mildiou dans des conditions optimales. Les températures clémentes du week-end du 9 au 11 avril font évoluer très rapidement la maturité des œufs, atteignant le stade de la pointe verte en moyenne le 17 avril, soit trois semaines plus tôt qu'en 2022. Au cours de la dernière décade d'avril, les choses évoluent alors que les premières feuilles sont visibles : les pluies du 22 et 23 avril, sous des températures plutôt basses, ont pu localement déclencher les premières contaminations, notamment dans les parcelles très précoces et les plus arrosées. Jusqu'à la fin du mois, plusieurs pluies très sectorisées ont lieu. La première tache est découverte le 10 mai sur un jeune plant (proche du sol) à Chassagne. Dans un contexte de pluies récurrentes, les contaminations potentielles s'enchaînent. Les protections de contact sont mises en défaut par les lessivages réguliers. À la mi-mai, les taches sont rares et cantonnées à de jeunes pieds, proches du sol. Au cours de la dernière décade de mai, de nouveaux symptômes s'extériorisent sur les feuilles : ils sont issus des pluies du 5 au 14 mai ; le plus souvent, il ne s'agit que de quelques taches, plus rarement, la présence est régulière. De rares grappes en crosse sont aussi notées. Entre fin mai et début juin, la météo chaude et ventée est défavorable à la maladie. À la mi-juin, la maladie a peu évolué. Néanmoins, les épisodes orageux du 8 au 12 juin, d'intensité variable, permettent la réactivation de la sporulation dans tout le secteur. De nouvelles contaminations ont lieu, notamment en Nord Côte de Beaune, centre Côte de Nuits et Hautes-Côtes de Nuits. Dans ces situations, la sortie de taches est parfois importante sur les feuilles, notamment là où la protection a été mise en défaut. À la fin juin, la maladie évolue peu. Seules les parcelles en défaut de protection et dans les secteurs les plus arrosés voient une présence régulière de taches.

Sur les grappes, ce sont les mêmes parcelles qui montrent des symptômes plus réguliers de rot gris voire rot brun sur les secteurs précoces. Début juillet, 60 % des parcelles restent très saines. Dans les secteurs les plus arrosés (Côte et Hautes-Côtes de Nuits et zone de Savigny), le mildiou est bien plus présent, notamment sur le feuillage et ponctuellement sous forme de rot brun. Au cours de la dernière décade de juillet, la situation n'évolue pas malgré les cumuls conséquents du milieu de mois. Au 20 août, la maladie apparaît peu présente au vignoble. En veille de vendanges, seuls les secteurs les plus impactés depuis la fin du printemps sont bien repérables dans le vignoble.

Oïdium :

Le modèle SOV donne un indice de risque global élevé pour les Hautes-Côtes (72/100 à Marey) et très élevé pour la Côte (91/100 à Beaune et 99/100 à Vosne et Chassagne). Début mai, les premières applications de soufre débutent dans les parcelles les plus précoces de la Côte de Beaune. Le 10 mai (5-7 feuilles), les premières observations de taches sur les feuilles sont découvertes dans 10% des parcelles du réseau ; la plupart du temps, il s'agit d'une tache, mais ponctuellement cela monte jusqu'à 4-5%. Ces symptômes sont vraisemblablement issus de contaminations primaires qui se sont produites les 22-23 avril (pointe verte à 1 feuille). Une intervention est préconisée dans toutes les situations. Mi-mai, 20% du réseau est touché, à la fois en Chardonnay et Pinot Noir, et dans des situations pas forcément avec un fort historique. Fin mai (9-13 feuilles), la présence de taches est notée sur 1/3 du réseau, mais dans une majorité de cas, la fréquence d'attaque demeure faible (1-5%). Le 6 juin (premières fleurs à fin floraison), la proportion de parcelles saines n'est plus que de 55%, ce qui place 2023 parmi les années les plus touchées par l'oïdium sur le feuillage. À ce stade, les données montrent qu'il s'agit majoritairement de Chardonnays sensibles en protection soufre. Le 13 juin (nouaison), l'attaque s'intensifie et dans 1 parcelle sur 5, la fréquence d'attaque est supérieure à 10%. Les tout premiers symptômes sur les grappes sont détectés dans des parcelles déjà bien touchées sur le feuillage. 20% du réseau apparaît touché ; les parcelles les plus concernées sur les feuilles sont les plus affectées sur les grappes. Par la suite, l'oïdium continue son développement dans le vignoble de manière très contrastée : certaines parcelles résistent bien et sont très saines, tandis que d'autres voient la maladie se propager. Fin juin, 1/3 des parcelles du réseau est touché et la maladie est notée sur tous types de cépages, à la fois dans la Côte et les Hautes Côtes, et ce quelle que soit la protection. Au 18 juillet (fermeture de grappe à veille 1ères baies vérees), 3 situations sont observées au vignoble : une majorité de vignes où la maladie est très peu présente, des situations intermédiaires avec une fréquence de grappes atteintes plus significative (10-30%) et, dans une minorité, des parcelles très touchées à la fois en fréquence et en intensité. Les baies sont encore sensibles et la vigilance reste de mise. Les pluies importantes du 10 au 25 juillet lessivent en partie l'oïdium et la maladie a tendance à stagner voire régresser (noircissement). Fin juillet, la dernière intervention est préconisée à véraison engagée. Les conditions météorologiques du mois d'août, et particulièrement la période caniculaire de la dernière décade, ont tendance à calmer la présence et le développement de la maladie. Dans de nombreuses situations, l'état sanitaire fin août en veille de vendanges apparaît plutôt meilleur qu'à la veille du début véraison.

Black rot : Malgré les pluies régulières au cours de la campagne, aucun symptôme n'est noté, hormis une tache sur feuilles dans une parcelle à Puligny.

Botrytis : Le risque pourriture apparaît bien plus important que les années passées. Les épisodes pluvio-orageux ont été parfois très importants et couplés à des températures élevées. Dès fin juillet, alors que nous ne sommes qu'à début véraison dans les parcelles les plus précoces, les premiers foyers de pourriture en vert sont observés. A leur origine, les pluies importantes du 11 juillet et le grossissement rapide des baies, causant parfois l'éclatement de celles-ci au cœur des grappes. Également, les blessures générées par les quelques épisodes locaux de grêle. Ces foyers resteront actifs jusqu'à la mi-août, à la faveur d'un temps maussade au cours de la première quinzaine du mois. Au cours des dernières semaines d'août, le temps caniculaire permet un assèchement des foyers présents. Pendant les vendanges, la maladie évolue peu. Néanmoins, les récoltes tardives (à partir de mi-septembre) voient le retour d'un temps perturbé et favorable au développement rapide du botrytis qui précipite les chantiers de récolte.

Maladies du Bois : L'expression de maladies du bois reste toujours limitée en 2023 dans notre vignoble. Les comptages réalisés en veille de vendanges mettent en évidence la présence d'Esca et BDA dans 1 parcelle sur 2. Dans la majorité des cas, le pourcentage de ceps touchés n'excède pas 1-2%. De rares parcelles affichent un taux légèrement plus élevé, sans jamais excéder les 5%.

Excoriose : A l'image des années précédentes, cette maladie se révèle quasi-absente du vignoble. Seuls de rares symptômes sont observés de manière sporadique.

Mange-bourgeons : De manière générale, la pression au cours de cette campagne a été moins importante que ces dernières années.

Vers de grappe : Malgré un millésime chaud et plus bénéfique à l'eudémis, 2023 n'a pas amorcé le retour de cette espèce. Aucune intervention n'est conseillée.

Cicadelle Verte : Des populations très régulièrement détectées lors des observations effectuées sur les faces inférieures, mais au final aucun dégât significatif n'est noté.

Acariose : Quelques jeunes vignes présentent en début de végétation des retards de pousse qui ont pu être attribués après diagnostic au microscope aux phytoptes de l'acariose. L'absence ou la très faible présence de typhlodromes dans ces jeunes vignes explique la présence d'acariose dans ces situations.

Erinose : Des dégâts d'erinose sont notés de façon importante dans certaines parcelles, avec feuilles et parfois inflorescences affectées. Cependant, l'incidence est plus esthétique qu'à l'origine de vrais dégâts.

VIGNOBLE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Phénologie - Accidents climatiques : Avec un débourrement en moyenne entre le 10/15 avril, l'année 2023 se positionnait dès le départ comme une année plutôt tardive par rapport à la moyenne décennale. Ainsi, dans ce contexte elle ne subira pas de dégâts de gel. Les températures relativement basses en début de végétation ont maintenu la tardiveté du millésime sur le début de campagne. Ensuite, à l'inverse, sous l'effet des montées de température et des précipitations régulières la dynamique de pousse s'est inversée avec un enchaînement des stades phénologiques très rapide menant à une floraison entre fin mai et tout début juin. Plus tard dans l'été plusieurs épisodes de grêle ont provoqué des dégâts pouvant être localement très importants (Val de Saône, Clunisois, Côte Châlonnaise, le Mâconnais Sud). Suite à un été dans la moyenne concernant les températures, la fin de campagne connaîtra des records, qui provoqueront des brûlures sur grappes sur les parcelles les plus exposées à la veille de la récolte.

Mildiou : Après une maturité acquise sur le département aux alentours du 22/23 avril, les températures assez fraîches ont au départ été peu favorables aux développements du Mildiou. Les premiers symptômes, encore discrets sont observés sur feuille début mai (tournée du 09/05), et par la suite la hausse des températures et l'enchaînement des épisodes pluvieux sur la mi-mai puis de nouveau à partir de la mi-juin provoqueront des dégâts sur grappes assez important, voire très impactant sur la récolte sur les secteurs les plus arrosés (Mâconnais).

Oïdium : Avec un indice SOV à 99 sur le département, l'année 2023 s'annonçait une fois de plus difficile vis-à-vis de l'Oïdium. Si effectivement les symptômes sur feuilles ont été repérés assez précocement et plus régulièrement de d'habitude, la situation est restée dans l'ensemble sous contrôle avec des symptômes essentiellement sur les parcelles les plus sensibles. Par la suite, l'évolution sur grappes a été régulière mais assez importante, avec des parcelles présentant plus de 20%, voire même 50% de grappes touchées à la fermeture. Les fortes chaleurs de fin de campagne ont dans l'ensemble ralenti la dynamique, mais sur les parcelles les plus attaquées et les plus sensibles l'impact sur la récolte était important (en quantité et qualité).

Black-Rot : Les premiers symptômes sur feuilles sont observés juste avant la mi-mai sur le sud du département, et vont se développer progressivement sous l'influence des précipitations, mais toujours essentiellement sur le sud du département. Dans l'ensemble les dégâts sur grappes ont été limités, sur les parcelles sensibles à fort historique (secteur Beaujolais) l'impact sur la récolte était réel et important. Sur les autres secteurs quelques symptômes isolés étaient visibles à la récolte, incitant à la vigilance sur les prochaines campagnes.

Botrytis : Avec quelques foyers observés au début de la fermeture des grappes sur les parcelles à fort potentiel, avec des grappes compactes, la situation aurait pu se dégrader facilement. Cependant, là encore les fortes températures et le temps sec de fin août début septembre ont dans l'ensemble assainies la situation.

Pourriture Acide et Drosophiles : Sur quelques parcelles à l'environnement sensibles

(bois/fruitiers/haies....) on pouvait observer un développement de drosophile associé à de la pourriture acide en fin de maturité, souvent due à une fragilité des baies très chargées en jus. Ces situations sont restées heureusement plutôt marginales à l'échelle du département.

Maladies du Bois : Au globale l'expression des maladies du bois semble dans la moyenne des autres années, mais ponctuellement on rencontre des fréquences importantes de mortalité, sans réelle explications.

Vers de grappe : Les vols sont restés faible en G1 comme en G2 sur l'ensemble du département. Peu de glomérules observés à la fin de la floraison.

Cicadelle Verte : Quelques dégâts très ponctuels, mais en tendance moins que sur 2022.

Araignées Rouges : Peu de comptages réalisés cette campagne, mais pas réellement d'alerte de situation déséquilibrée.

Cochenilles : L'espèce *Néopulvinaria* continue d'être présentée de manière assez localisée, mais dans certains cas avec une présence assez intense (Mâconnais).

Chenilles Bourrues (Arcti Caja): Après une alerte de population relativement forte sur le Nord du département en 2022, la situation s'est stabilisée en 2023. En effet pas d'alerte sur le secteur. A suivre

VIGNOBLE DE L'YONNE

Accidents climatiques : Début avril, les conditions météorologiques clémentes ont favorisé le développement des bourgeons au stade pointe verte. Dans la nuit du 03 au 04 avril, le vignoble a subi des gelées très contrastées avec des températures atteignant les -3,4°C dans certaines parcelles. Ceci a induit une hétérogénéité de développement qui s'est toutefois estompée par la suite.

Mildiou : La maturité des œufs d'hiver est atteinte autour du 24 avril avec un stade phénologique allant de 1-2 à 2-3 feuilles étalées. Les premières pluies contaminatrices sont estimées dans la semaine du 08 mai alors que la vigne était au stade 3-4 feuilles étalées. Les toutes premières tâches sont observées autour du 22 mai au stade 6-7 feuilles étalées suite à des cumuls de pluie plus ou moins importants selon les zones. Courant juin, des symptômes de rot gris sur inflorescences apparaissent et évoluent dans plusieurs parcelles. Par la suite, des symptômes de rot brun apparaissent courant juillet dans certaines parcelles du réseau, avec un peu plus 50% des parcelles présentant du mildiou sur grappes. La pression mildiou de l'année était donc relativement forte. En fin de campagne, les dégâts causés par le mildiou étaient variables en fonction des pluies tombées sur les différents secteurs et l'état sanitaire des grappes avant fermeture.

Oïdium : Le modèle SOV 2023 dans l'Yonne donnait un indice de risque global de 99/100, là où il était compris entre 81 et 95/100 en 2022. Les premiers symptômes sur feuilles sont observés autour du 22 mai. Au mois de juin, les symptômes d'oïdium sur feuilles augmentent suite aux conditions météorologiques favorables à l'oïdium. Fin juin, les symptômes augmentent notamment sur grappes sur des secteurs plus sensibles. Courant juillet, 50% des parcelles du réseau présentaient des symptômes d'oïdium sur grappes. En fin de campagne, les dégâts d'oïdium étaient relativement faibles sauf exceptions.

Black-Rot : Quelques rares symptômes ont été observés sur feuilles au cours de cette campagne.

Botrytis : Présence de foyers de Botrytis en début de maturation sans évolution globale par la suite malgré les pluies survenues. Les dégâts sont donc restés faibles.

Pourriture Acide et Drosophiles : Pression jamais vue avant cette année, majoritairement sur Pinot Noir.

Maladies du Bois : L'année 2023 est marquée par une faible expression de l'ESCA et du BDA, sauf ponctuellement.

Excoriose : Les symptômes notés en 2023 sont rares.

Mange-bourgeons : Globalement, les dégâts induits par ce ravageur ont été limités cette année.

Vers de grappe : Très peu de vols de cochylys et d'eudémis cette année. Quelques glomérules

ont été observés sans aucune ponte.

Erinose : L'érinose n'a pas eu d'incidence qualitative ou quantitative sur la récolte.

Cicadelle verte : Peu de dégâts sur feuilles cette année.

VIGNOBLE DE LA NIEVRE

Grêle : Un épisode de grêle s'est abattu le 13 mai 2023 dans le nord du vignoble de Pouilly. Les dégâts s'étendent sur une surface de 150ha. Les dégâts ont été estimés après l'intempérie jusqu'à 70% de pertes dans les parcelles les plus touchées. Ailleurs seules des perforations sur feuilles et des apex coupés ont été constatés. Plus tard dans la saison, le 10-12 juin 2023, un second épisode de grêle est enregistré sur un autre secteur de Pouilly, le secteur de Boisgibault et Boisfleury. Les dégâts sont estimés cette fois-ci entre 10% et 60% de pertes sur grappes. Dans ces différents secteurs, la perte de rendement aura été finalement limitée grâce à une sortie de grappe généreuse.

Gel : Les faibles températures de la fin avril (-0.9°C en minimale le 21 avril 2023) ont engendré très peu de dégâts du fait du faible développement des bourgeons lors de ces épisodes.

Mildiou : Globalement pour le millésime 2023, la pression était élevée sur la campagne.

Dans le détail, la germination des œufs de mildiou en conditions optimales en moins de 24h est arrivée autour du 21 avril 2023. Les premières pluies contaminatrices pour la vigne ont été enregistrées à partir du 8 mai, alors que le stade moyen des parcelles de sauvignon n'était qu'au stade 2-3 feuilles étalées. Ces pluies ont duré plusieurs jours jusqu'à la mi-mai. Les taches issues de ces pluies ont été observées à partir du 22 mai dans les témoins non traités et les secteurs sensibles. Généralement, ces taches n'étaient pas sporulées et les dégâts de rot gris sont restés très limités. A partir de la mi-mai jusqu'à la mi-juin, le climat est resté sec. A partir du 10 juin, des pluies espacées dans le temps mais régulières ont été enregistrées provoquant de nouvelles contaminations sur le haut du feuillage. Des sorties de taches plus importantes ont été observées avec parfois des dégâts de rot gris et de rot brun dans les secteurs les plus arrosés jusqu'au stade fermeture de la grappe. Au final, les dégâts de rot brun sur grappes sont restés faibles, à l'exception de quelques parcelles où les pertes ont été plus importantes.

Oïdium : le risque SOV indiquait une valeur de 89 à 98 soit un risque oïdium très élevé. L'humidité ambiante et les températures clémentes tout au long de la campagne ont favorisé le développement de l'oïdium. Les toutes premières tâches sur feuilles sont apparues tôt dans la saison, fin mai dans les secteurs sensibles sur chardonnay dans le vignoble des Côtes de la Charité. La pression est restée forte tout au long de la campagne. Au final, les dégâts sur grappes sont modérés sur chardonnay avec quelques rares parcelles à fort historique très touchées (entre 30 et 60% d'intensité) (Côtes de la Charité) et faibles à modérés sur pinot noir. De l'oïdium a également été observé sur quelques baies de sauvignon en fin de saison, notamment dans le secteur de Saint-Andelain.

Black rot : Malgré les pluies soutenues en juin, le black rot était peu virulent dans le vignoble.

Botrytis : Quelques foyers de botrytis ont été observés au début de la maturation des grappes. Le temps plus sec de début septembre a permis de limiter le développement de la pourriture grise. Finalement, les dégâts de botrytis sont restés très faibles.

Maladies du Bois : le taux d'expression d'esca est compris entre 1,5 à 3 % lors de cette campagne d'après les observations sur le réseau BSV.

Excoriose : Des symptômes plus réguliers ont été observés en début de campagne. Le temps pluvieux du début de saison a pu favoriser le développement de ce pathogène dans certaines parcelles plus impactées. Au global, la pression est restée faible.

Mange-bourgeons : Très peu de dégâts cette année.

Vers de grappe : les vols de cochylis et d'eudémis ont été nuls à faibles durant ce millésime 2023. Quelques glomérules ont été observés sans impact par la suite, avec quasiment aucune ponte observée.

Cicadelle Verte : Les cicadelles vertes ont été observées plus fréquemment cette année. Les dégâts sur feuilles sont restés limités.

Acariose : Les dégâts d'acariens étaient plus récurrents cette année sur les jeunes plants, y compris les plants en première feuille, favorisés notamment par un temps frais durant le mois de mai.

Erinose : Des symptômes sur feuilles ont été observés plus fréquemment durant la saison, sans incidence sur la récolte finale.

VIGNOBLE DE FRANCHE COMTE

Accidents climatiques : Sur l'ensemble de la saison, le vignoble n'a pas connu globalement de stress lié à des accidents climatiques. Des gelées début avril pouvaient atteindre les -3°C selon les secteurs mais peu d'impacts ont été relevés sur les bourgeons peu avancés en stade. Au maxi, 8% de dégâts sur une parcelle observée.

Durant la saison, plusieurs orages très localisés ont traversé le vignoble avec par endroits de la grêle mais sans impacts significatifs sur les vignes. Malgré des épisodes caniculaires mais avec des pluies régulières, le vignoble a peu souffert de stress hydrique, et au niveau échaudage, il a été relativement limité et essentiellement sur pousard (20-25% au maxi de grappes touchées). Le millésime 2023 s'est montré relativement clément.

Mildiou : maturité des œufs d'hiver acquise entre le 7 et 11/04 avec une activité germinative moyenne à forte. Les premières taches sont observées et signalées début mai, sur gourmands principalement. A partir de fin mai, une intensification est observée sur la sortie de taches sur l'ensemble du vignoble. Les premiers symptômes sur inflorescences sont observés début juin. La progression de la maladie a été le plus marquée sur la seconde moitié de la saison une fois la floraison bien passée, avec un risque fort dû aux différentes pluies orageuses ayant traversées le vignoble. A véraison, 2 situations sont observées : la première où des parcelles sont très touchées avec parfois plus de 50% de pertes de récolte probable, et la seconde où les parcelles ne sont que peu ou pas touchées (rares baies n'impactant pas la future récolte). Mais globalement et malgré une présence régulière de symptômes sur feuillage à l'approche des vendanges, la récolte n'est que très rarement impactée.

Oïdium : indice SOV élevé à très élevé en début de campagne (99 à Maynal et 88 à Lons-le-Saunier). Début mai, les premières taches sur feuilles sont observées à faible fréquence sur parcelles sensibles (maxi 4/100 feuilles touchées). Le risque est moyen à cette période. A partir de fin juin une intensification des symptômes est observée surtout sur chardonnay et pousard, avec les premières grappes touchées. Avec des conditions climatiques favorables, le risque devient à ce moment-là, élevé et est monté en puissance jusqu'à véraison qui a tardé à s'enclencher. A ce stade, les intensités sont importantes et pour certaines parcelles la fréquence est forte au-dessus de 50% de grappes touchées dont 1 fortement (85% à Vincelles). La pression oïdium a été relativement forte sur l'ensemble de la saison, avec des dégâts importants pour certaines parcelles en veille de vendanges, pas seulement sur parcelles à historique.

Black-rot : 1ères taches observées sur feuilles le 30 mai. Hormis quelques rares cas, peu de symptômes observés sur l'ensemble de la saison sur feuilles et grappes durant la saison. Pression faible.

Botrytis et pourriture acide : en veille de vendanges, fin août, 42% de parcelles observées présentaient des symptômes de pourriture grise dont 10% au-dessus de 10% de symptômes. Ces symptômes étaient de faibles intensités. Cependant entre les architectures de grappes bien denses et des entassements de végétation importants, le risque de développement de pourriture grise en cas d'humidité importante semblait probable. Durant les vendanges, des cas de pourriture grise ont été fréquents sur de nombreuses parcelles accompagnées dans certaines situations de pourriture acide. Pression faible à moyenne.

Jaunisses : symptômes réguliers, intermédiaire entre 2021 et 2022. Le chardonnay reste le cépage le plus concerné.

Maladies du bois : 2023 est une année assez expressive (proche de 2021) en ce qui concerne l'esca ou le BDA. Trousseau et Savagnin sont un peu plus concernés, mais symptômes présents également sur cépages peu sensibles (poulsard) beaucoup plus que ce qui est constaté habituellement.

Vers de Grappe : vols faibles voire nuls en G1 et G2 en ce qui concerne les cochylys et les eudémis (au max 5 captures). On relève un maximum de 5 glomérules pour 100 grappes et 4 perforations pour 100 grappes. Pression nulle en 2023. A noter qu'il n'est pas impossible qu'une exceptionnelle 3^{ème} génération d'eudémis ait pu avoir lieu. Des chenilles ont été constatées lors de vendanges autour du 20 septembre.

Mange-bourgeons : le 11 avril, au stade « éclatement du bourgeon », 65% des parcelles observées sont touchées avec 12% des parcelles dépassant le seuil de 20% de ceps avec au moins un bourgeon évidé. Pression moyenne à forte.

Excoriose : très peu de parcelles présentant des symptômes significatifs. Hormis une parcelle fortement touchée (61% de ceps avec au moins un symptôme d'excoriose), les parcelles touchées présentent moins de 10% de ceps touchés, seuil d'intervention.

Acariens et autres :

1. **Araignées rouges** : présence faible en début de campagne. Pression faible voire nulle.
2. **Typhlodromes** (auxiliaires): présence importante sur l'ensemble des parcelles observées.
3. **Thrips** : présence faible sur l'ensemble du vignoble. Pression faible voire nulle.
4. **Acariose** : En fin de saison 2022 quelques parcelles portaient un feuillage rappelant les symptômes de l'acariose. En début de saison 2023, certaines parcelles présentaient des retards de croissance sur certaines pousses. Des prélèvements ont été réalisés et la présence d'agent de l'acariose a été confirmée sur certaines parcelles. Pression moyenne et très localisée

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de de Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, et de l'Yonne, Fredon Bourgogne-Franche-Comté, IFV, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Bio Bourgogne-Franche-Comté, SICAVAC, Vitagri, Société Viticole du Jura, Interval, Terre Comtoise, Domaine Laroche, Vignerons de Buxy, Vignerons des Terres Secrètes, Cave Coopérative de Lugny, Ax'Vigne, Château Philippe le Hardi, A.A.C.E ROSES.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques de leurs conseillers.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation (SRAI) dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.